

MÉTAMORPHOSE À LA UNE

Plongez dans l'actualité des cinq sites de Métamorphose, un élément fort du développement de Lausanne. À la une, des infrastructures sportives d'envergure et deux écoquartiers pour plus de 15'000 habitants et emplois.



**Une ville vivante
et ouverte sur le monde
en pleine métamorphose**

Quatrième ville de Suisse avec plus de 140'000 habitants, Lausanne, capitale du Canton de Vaud et capitale olympique, est une ville sportive, de recherche, de formation et de culture dont l'attractivité appelle de nouveaux quartiers écologiques et infrastructures.

Depuis de nombreuses années, nous travaillons à doter la ville de logements durables, de transports publics performants, de places de travail et d'équipements sportifs supplémentaires, notamment dans le cadre du projet Métamorphose.

Les premiers projets Métamorphose sortent actuellement de terre selon le planning prévu : démarrage du chantier du stade de football de la Tuilière en novembre 2017, début imminent des premiers travaux aux Plaines-du-Loup visant à terme à loger 8'000 habitantes et habitants ainsi qu'à fournir 3'000 places de travail, inauguration du centre sportif de la Tuilière et des aménagements-tests du parc public des Plaines-du-Loup en juin 2018 ou encore, à Malley, construction de nouvelles patinoires pour les JOJ 2020 ainsi que d'autres infrastructures sportives, comme des piscines.

D'autres projets sont en cours de planification, comme le futur écoquartier des Prés-de-Vidy ou la modernisation du stade d'athlétisme de Coubertin, prévue aussi bien à l'avantage du meeting de réputation mondiale Athletissima que des clubs locaux.

Notre engagement en faveur des Lausannoises et Lausannois se monte à plus de 700 millions de francs, mais ne se mesure pas qu'en argent ; au cœur de notre action, il y a avant tout notre indéfectible volonté d'offrir aux Lausannoises et Lausannois des lieux de qualité où il fait bon vivre, se rencontrer, faire du sport, travailler, flâner !

**Grégoire Junod,
syndic de la Ville
de Lausanne**



CENTRE SPORTIF: COUP D'ENVOI EN JUIN 2018!

FOOTBALL

Le dernier week-end de juin, la Blécherette vibrera pour l'inauguration du tout nouveau centre sportif de la Tuilière. Avec ses neuf terrains de football, ses équipements d'athlétisme et son bâtiment regroupant vestiaires, buvette et locaux des clubs, il contribuera, avec le nouveau stade, à faire du nord de la ville le cœur footballistique de la cité olympique.

Ça y est presque! Le tout nouveau centre de football de Lausanne se trouve sur le point d'ouvrir ses portes à l'issue de deux années de travaux. Disposés tout

en longueur, les neuf terrains de football réalisés en gazon synthétique et naturel renforcé accueilleront les quelque 1'100 footballeurs – dont 850 juniors – des trois clubs formateurs de la ville dès le mois de mars prochain.

Un projet vert

Imaginé par le bureau Graeme Mann et Patricia Capua Mann, le projet intègre pleinement l'environnement naturel du lieu au développement architectural. Un chemin relie entre eux les différents terrains de football et permet une circulation en mode doux entre le nord et le sud du site. Pour protéger les fonctions biologiques et naturelles du Petit-Flon et de ses abords, une zone naturelle protégée

inconstructible a en outre été créée sur toute la longueur du site. De plus, pas moins de 4'380 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits des bâtiments du centre sportif et du stade pour une production annuelle d'environ 760'000 kWh.

L'athlétisme pas en reste

Au sud du site, un bâtiment abrite les vestiaires, la buvette et les locaux de trois clubs de football – le FC ES Malley, le FC Concordia et le FC Racing-Club Lausanne – ainsi que ceux du Lausanne-Sports, l'un des deux clubs d'athlétisme de la ville. En face, autour du terrain sud-ouest, une piste d'athlétisme servira de terrain d'entraînement. Le centre sportif

se verra complété, dès le milieu de l'année prochaine, d'un tout nouveau stade de football.

À vos agendas!

Une série d'animations viendront ponctuer l'inauguration du centre sportif de la Tuilière, du 29 juin au 1^{er} juillet. Des visites guidées et des matchs de football amicaux figurent notamment parmi les réjouissances. Retrouvez prochainement les informations sur le site officiel de la Ville de Lausanne: www.lausanne.ch/metamorphose

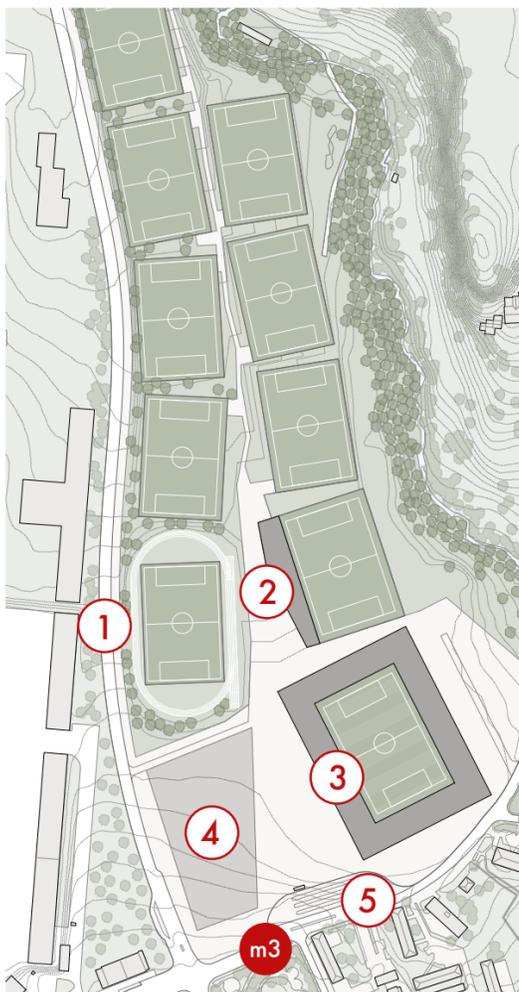
PLACE AU FOOT! ZOOM SUR LE PROJET

Le site le plus au nord du projet Métamorphose comprend la création d'un nouveau stade de football d'une capacité de 12'000 places assises, d'un centre de sport (voir ci-contre) et d'un centre d'affaires.

Déplacer une partie des infrastructures sportives présentes aux Plainnes-du-Loup pour libérer l'espace nécessaire au nouvel écoquartier développé dans ce secteur, c'était l'enjeu. Initiés en 2015, les travaux ont d'abord visé à modifier le tracé de la route de Romanel légèrement plus à l'ouest, le long de l'aéroport de la Blécherette, pour permettre la construction du nouveau centre sportif, dont le chantier a démarré dans la foulée.

Deuxième étape, le chantier du nouveau stade, d'une capacité de 12'000 places assises, a quant à lui débuté à l'été 2017. Principalement destinée à accueillir les compétitions de football, sa structure permettra aussi à ce «stade à l'anglaise» de recevoir diverses manifestations d'envergure. Son inauguration est prévue courant 2019.

Finalement, l'arrivée de la ligne de métro m3 sonnera l'aboutissement de ce chantier, avec la construction d'un centre d'affaires et la finalisation des espaces publics.



Plan du site de la Tuilière: 1 Nouveau tracé de la route de Romanel / 2 Centre de football et d'athlétisme / 3 Stade de football / 4 Centre d'affaires / 5 Interface de transports



En haut : bâtiments du centre sportif avec vestiaires, buvette, bureaux, techniques, etc. © Mann Capua Mann
En bas : piste d'athlétisme du nouveau centre sportif de la Tuilière. © Mann Capua Mann

Les étapes clés du chantier

- **2015**
Déplacement de la route de Romanel pour permettre le début du chantier du centre sportif
- **15 JUIN 2017**
Le chantier du stade de la Tuilière est lancé
- **29 JUIN 2018**
Inauguration du centre sportif
- **COURANT 2019**
Inauguration du stade
- **DÈS 2025**
L'arrivée du métro m3 sur le site de la Tuilière lance la création d'un centre d'affaires et la finalisation des espaces publics du site
- **2030**
Inauguration du centre d'affaires

9

terrains de football

1'100

footballeurs,
dont 850 juniors pour
les 3 clubs de football
résidents

12'000

places assises
dans le stade

760'000 kWh

produits par an par
les panneaux solaires
installés sur le toit
du stade.

LE STADE SORT DE TERRE

À L'ACTU

C'est parti pour le stade de la Tuilière! Lundi 18 décembre 2017 se tenait, sous la neige, la pose de la première pierre symbolique. Un moment qui marque le début officiel des travaux du futur temple du football lausannois, dont l'ouverture est prévue courant 2019.

En présence de représentants du bureau d'architectes :mlzd et Sollberger Bögli, lauréats du concours d'architecture, de Philippe Leuba, conseiller d'État en charge du Département de l'économie, de l'innovation et du sport, des municipaux Natacha Litzistorf et Oscar Tosato, et de Philippe Thompson, directeur du Lausanne-Sport, le syndic Grégoire Junod a rappelé toute l'importance de ce projet pour Lausanne.

Appelé à devenir un symbole fort pour les Lausannoises et Lausannois, le nouveau stade, qui représente un investissement de 76,6 millions de francs, se veut un espace ouvert et vivant. Le projet inclut ainsi, outre les bureaux de l'exploitant et du club

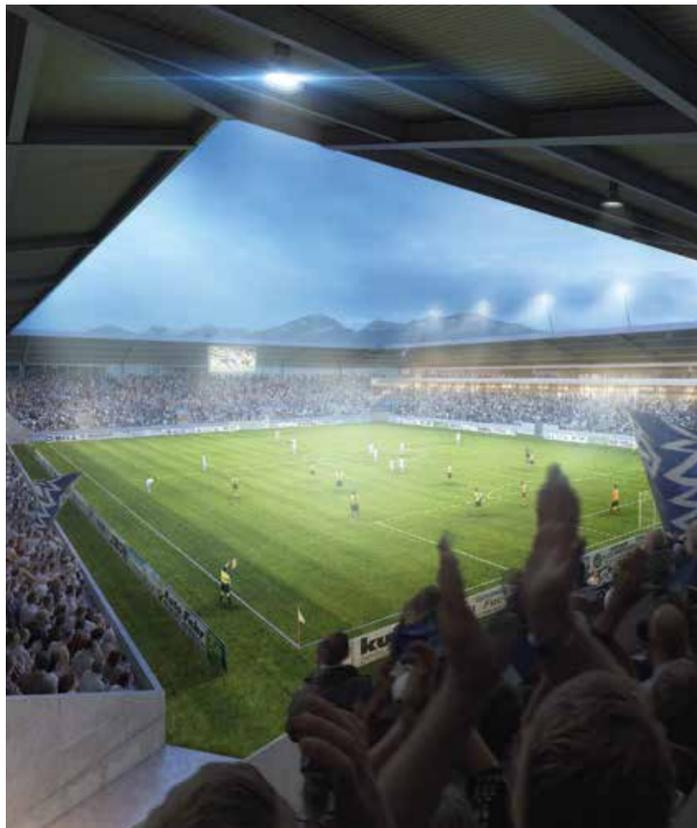
résident, un restaurant, un espace pour les séminaires et des locaux dédiés à la formation des jeunes talents. Réunis sur un même site, le stade et le centre sportif sont appelés à développer des synergies et des liens entre les générations de joueurs.

Le coup des corners

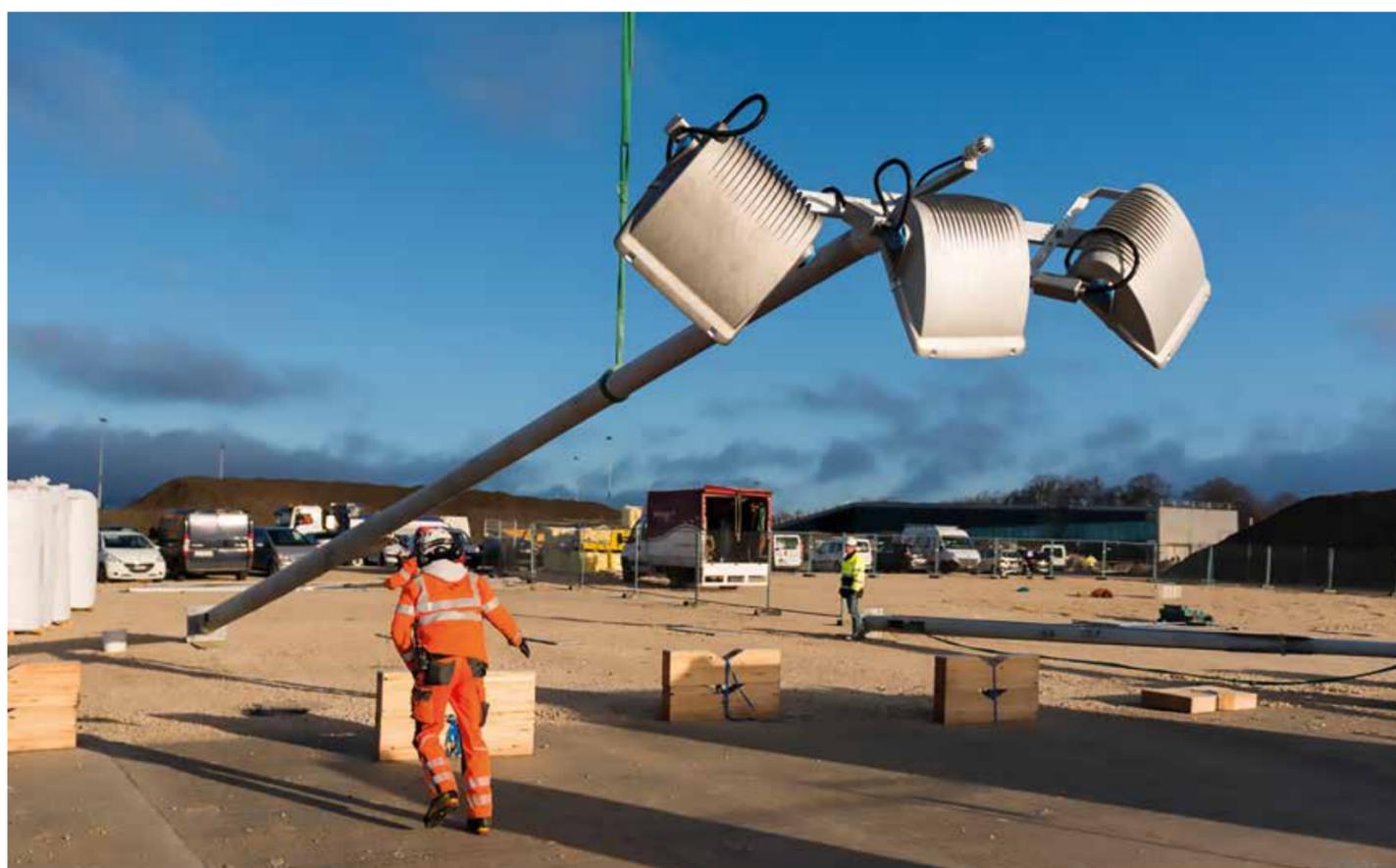
«Corners», c'est le surnom du projet lauréat du concours d'architecture pour le stade de la Tuilière. Avec sa structure reconnaissable par ses formes triangulaires, ce stade dit «à l'anglaise» privilégie une importante proximité entre les joueurs et le public. Au rez-de-chaussée, les quatre coins relevés (d'où le nom «corners») offrent des espaces généreux, qui permettront aux visiteurs de circuler en toute fluidité autour du stade. Ils feront également office de portiques d'accès. Très ouvert grâce à ses larges entrées couvertes, le bâtiment pourra accueillir 12'000 spectateurs dans d'excellentes conditions. Conçu de manière à limiter la consommation énergétique, le stade, compact, sera peu gourmand en énergie. L'intégration de cellules solaires photovoltaïques sur son toit contribuera en outre à produire de l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

«NOUS AVONS CONÇU UN STADE IMMÉDIATEMENT RECONNAISSABLE AFIN QU'IL PUISSE DONNER UNE IDENTITÉ FORTE À TOUT LE QUARTIER.»

:MLZD ET SOLLBERGER BÖGLI ARCHITECTES : LAURÉATS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE



En haut : un des «corners» du stade, portique d'accès. En bas : l'intérieur du stade lors d'un match. © :mlzd et Sollberger Bögli Architectes



LE CHANTIER EN IMAGES

Les mâts d'éclairage des terrains de football du centre sportif élevés dans les airs par un hélicoptère. Un jeu de coordination serré entre l'hélicoptère et l'équipe au sol! © Marino Trotta, Ville de Lausanne

MARC HOTTIGER TROIS QUESTIONS



Ancien footballeur du Lausanne-Sport et actuel directeur technique de l'Association TeamVaud à Lausanne

Quelle est selon vous l'importance pour Lausanne et son club de football de se doter d'un nouveau stade?

C'est essentiel: le football – et le sport – offrent des lieux de rencontre. Aller voir un match, cela doit être un événement, une sortie familiale. Quand j'assiste à des matchs à l'étranger, je me rends compte de l'importance d'offrir au public des stades modernes et accueillants: c'est aussi ce qui donne envie de revenir. Et c'est précisément l'esprit du nouveau stade, qui sera chaleureux et à échelle humaine!

Quelles sont vos attentes concernant le futur lieu de formation de la Tuilière?

Actuellement, nous sommes éparpillés entre Chavannes-près-Renens, Vidy et la Blécherette. Demain, nos équipes seront regroupées ici, à la Tuilière. Pour l'organisation et la proximité, ce sera formidable.

Le stade représente-t-il un plus pour les jeunes footballeurs de Lausanne?

Oui! Jouer dans l'antre du club du Lausanne-Sport, de la grande équipe, c'est extrêmement stimulant pour nos jeunes.

PREMIER SECTEUR: DÉBUT DES TRAVAUX EN 2018



Illustration des bâtiments du PPA 1 avant le lancement des concours d'architecture. Ces derniers, lancés par pièces urbaines nommées de A à E, définiront l'implantation des bâtiments et les répartitions exactes des programmes.

QUARTIER VERT ZOOM SUR LE PROJET

Destiné à devenir le premier écoquartier à voir le jour à Lausanne, les Plaines-du-Loup répondent au concept de Société à 2'000 watts. Avec quelque 4'000 logements, des activités économiques et des équipements collectifs, l'écoquartier du nord de Lausanne se présente comme un véritable morceau de ville, innovant et ambitieux.

Sur une surface de 30 hectares, l'ancienne plaine sportive se verra reconvertie en un écoquartier comptant près de 8'000 habitants, 3'000 emplois, des espaces verts, des structures scolaires et parascolaires (écoles, garderies, unités d'accueil pour les enfants et maison de quartier) ainsi que des installations sportives accessibles à tous.

Zipper l'existant

Le projet «ZIP», lauréat du concours d'architecture global, fait de ce nouveau quartier un espace de ralliement et d'échange avec les quartiers voisins. Un réseau tissé d'avenues, de rues, de ruelles et de places permettra en effet d'implanter ce nouveau morceau de ville dans le contexte existant. Des aménagements variés – comme un large fossé au cœur d'une rue, permettant l'infiltration de l'eau et le développement de la biodiversité – offriront un cadre de vie agréable aux habitants et une identité forte aux différents lieux qui formeront le quartier.

Écologique et durable

Pour répondre au concept de Société à 2'000 watts, le projet comprend aussi une série de mesures visant l'efficacité énergétique. Notamment, les bâtiments de l'écoquartier seront aux dernières normes énergétiques et écologiques. Le projet se trouve également intimement lié au développement des transports publics, en particulier celui de la future ligne de métro m3, qui devrait se concrétiser à l'horizon 2025.

Des investisseurs mixtes: Réparti à parts presque égales, le premier secteur (PPA 1) est confié à quatre catégories d'investisseurs:

Sociétés et fondations de la Ville

Société Immobilière Lausannoise pour le Logement (SILL) et Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL).

Sociétés d'utilité publique

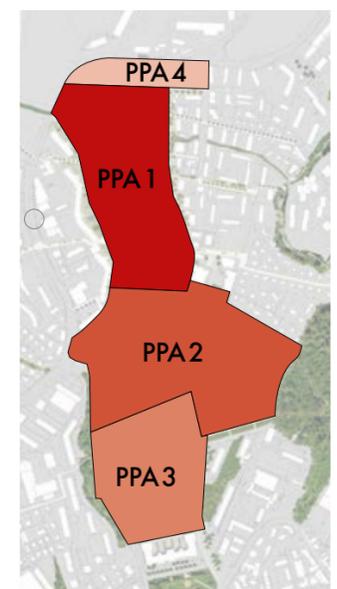
Cité Derrière + Primavesta, Logement idéal, Fondation Pro Habitat Lausanne + Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL), Fondation Bois-Gentil et Fondation de l'Orme.

Coopératives d'habitants

Le Bled, CODHA, C-Arts-Ouches, La Meute et Ecopolis.

Investisseurs privés

Swiss Life AG, caisse de prévoyance CIEPP, Retraites Populaires et Jaguar Realstate.



4

rues piétonnes et un cheminement au cœur du premier secteur

710

places dans un parking centralisé pour le premier secteur

1'800

places pour vélos disponibles dans le premier secteur

ARCHITECTURE

Les 18 investisseurs sélectionnés par la Ville en 2016 pour réaliser la première portion du futur écoquartier des Plaines-du-Loup ont lancé en juin dernier les concours d'architecture. Divisé en cinq «pièces urbaines» nommées de A à E, ce premier morceau de l'écoquartier – le PPA 1 – vivra ses premiers coups de pioche en 2018.

Ce premier tronçon, dont la surface représente un quart du futur écoquartier, accueillera 2'200 des 8'000 habitants

que comptera l'ensemble des Plaines-du-Loup. Lié à la mise en service du centre de football, sur le site de la Tuilière, le chantier de cette première partie des Plaines-du-Loup démarrera dans le courant de 2018.

Un premier morceau de quartier

Découpé en quatre grandes étapes, qui correspondent aux quatre plans partiels d'affectation (PPA), le futur écoquartier est entré dans une phase concrète avec l'annonce des premiers lauréats des concours d'architecture lancés en été 2017 pour chacune des cinq pièces urbaines du PPA 1. Ensemble, ces pièces urbaines représentent

la réalisation d'environ 1'000 logements et de plus de 1'000 emplois. Au sud de ce secteur, une école publique, des écoles privées, une maison de quartier, deux EMS, un centre socioculturel et des cafés s'installeront. Au nord, à proximité de la future station du m3, prendront place des bureaux, un appart'hôtel, un commerce d'alimentation, un centre d'urgences, un CMS, deux centres d'accueil provisoire pour personnes âgées, un parking de 710 places et une bibliothèque.

Lancement des concours d'architecture

Les premiers architectes sont connus pour les pièces urbaines C et E. C'est le bureau

lausannois Nicolas de Courten qui remporte le concours d'architecture de la pièce C avec le projet «Danse avec les Loups». Les bureaux d'architecture Aeby Perneger & Associés SA et d'architectes paysagistes Hüsler & Associés Sàrl seront quant à eux en charge de définir la forme urbaine et paysagère de l'ensemble de la pièce urbaine E.

Les résultats des trois autres pièces seront connus ultérieurement, en mai 2018 pour la A, en avril 2018 pour la B et en juillet 2018 pour la D. Chacune de ces pièces urbaines a mis en place une procédure de concours adaptée au contexte.

2006

Dépôt du postulat «Pour un quartier écologique» par Giampiero Trezzini

2010

Le projet «ZIP» de TRIBU Architecture remporte le concours d'urbanisme

2015

Adoption par le Conseil d'État du Plan directeur localisé (PDL)

2016

Adoption par le Conseil communal du PPA 1, suivi de la mise à l'enquête publique

1

maison de quartier
dans le parc

30 ha

soit la superficie de
40 terrains de football

3'000

emplois prévus

8'000

futurs habitants

2'000 WATTS
ÉNERGIE

26 mesures énergétiques ont été adoptées par la Municipalité pour faire des Plaines-du-Loup un éco-quartier qui répond aux exigences d'une Société à 2'000 watts*. Elles sont rassemblées dans une brochure disponible sur le site officiel de la Ville de Lausanne. Extraits.

Inform

... sur les bons comportements et les gestes qui permettent de réduire le gaspillage énergétique lors d'animations et de séances régulières d'information.

Encourager

... le recours à la mobilité douce, avec une offre de transport public attractive – métro m3 et lignes de bus – et la mise à disposition de vélos électriques.

Réduire

... la consommation en chauffage grâce à des constructions économes en énergie, notamment avec des surfaces de façade restreintes.

Responsabiliser

... les habitants au sujet de leur consommation en eau chaude en installant des compteurs individuels.

*Ce concept, créé en 1998 par le Conseil des Écoles polytechniques, prône un approvisionnement en énergie durable et équitable à l'échelle mondiale. Selon les calculs, 2'000 watts de puissance par personne et par jour suffisent pour un cadre de vie confortable.

www.lausanne.ch/26mesures

**LE ZIP!
UN MOT**

Le zip tire son origine de l'onomatopée anglaise « zip » ou « zipper ». Il désigne un système de « tirette », apparu au milieu du 19^e siècle aux États-Unis, pour fermer vêtements et chaussures par l'imbrication de dents métalliques. En 2010, ZIP est le projet gagnant de l'aménagement d'un écoquartier le long de l'avenue des Plaines-du-Loup, qui « zippe » ensemble les quartiers existants par de nombreux espaces publics transversaux.

TOUS AU PARC !**SOCIÉTÉ**

L'écoquartier des Plaines-du-Loup se réalise en impliquant les riverains et futurs habitants à chaque échelle du projet, que ce soit au niveau de l'espace public, de l'aménagement d'un îlot ou du projet de construction des habitations. La démarche participative liée au premier secteur du quartier (PPA1), débutée en 2016, concerne en particulier la maison de quartier et le futur parc, dont l'inauguration des aménagements-tests est prévue en juin prochain.

Situé au cœur de l'écoquartier et destiné à l'usage des habitants des Plaines-du-Loup

et des quartiers avoisinants, le futur parc sera aménagé sur une partie de l'espace libéré par le déplacement des terrains de football sur le site de la Tuilière. Au bénéfice d'une participation citoyenne, la conception et la réalisation de cet espace vert de 1,7 hectare (soit environ 2,4 terrains de football) sont menées en plusieurs phases, ce qui permet notamment d'en maintenir l'usage durant les travaux. Retour sur les étapes de la démarche participative du parc.

Étape 0: programme de la maison de quartier et du parc (2016-2017)

En 2016, la Ville, en partenariat avec la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL), l'équipe d'animation du

Centre de quartier des Plaines-du-Loup et l'Association écoquartier, lançait une démarche participative dans le but de concevoir la nouvelle maison de quartier et le parc qui se situeront dans l'écoquartier. Un collectif d'acteurs concernés (résidents des quartiers voisins des Plaines-du-Loup, futurs habitants de l'écoquartier, animateurs socioculturels et représentants d'associations actives dans la région) s'est constitué dans ce cadre. À l'automne 2016, ce groupement citoyen, appuyé par la Ville, a mis en place des ateliers participatifs et un forum de restitution pour définir le programme de la future maison de quartier et du parc. Une synthèse de cette première étape a été remise à la Ville. En parallèle, une étude sociologique des usages actuels

du parc a été établie par des spécialistes du domaine.

Étape 1: conception et pré-aménagement du parc (2017-2018)

En automne 2017, la démarche participative entrait dans une nouvelle phase avec la définition des caractéristiques du futur parc. Usages souhaités, éléments à réaliser en co-construction, relation du parc avec la maison de quartier, gestion et entretien des lieux ont notamment été discutés. Sur la base des conclusions de ces ateliers, un projet a été établi par des architectes paysagistes afin de pouvoir lancer les aménagements-tests. Ce projet sera d'ailleurs élaboré de manière participative durant le printemps 2018, pour aboutir à l'ouverture officielle du parc avec une fête le week-end des 15-17 juin 2018.

Étape 2a: concours pour la maison de quartier (2019)

La réflexion sur la future maison de quartier reprendra suite à la réalisation du parc. C'est ainsi qu'en 2019 seront lancés les mandats d'étude parallèles de la maison de quartier. Ils permettront de définir les grandes lignes qui dicteront la conception et la réalisation de ce lieu.

Étape 2b: conception et réalisation définitive du parc (2020)

À partir des aménagements-tests effectués – analysés durant les étés 2018 et 2019 – les architectes paysagistes finaliseront le projet de parc pour sa réalisation en 2020.

Étape 3: aménagements complémentaires avec les nouveaux habitants (2022-2023)

Avec l'arrivée des premiers habitants en 2021 et 2022, un nouveau volet participatif sera organisé afin de définir les aménagements complémentaires à mettre en place.

À vos agendas!**Rendez-vous:**

- le 10 février, aux vestiaires de la Blécherette pour une balade commentée sur les arbres;
- les 4-7 et 11-14 avril et le 26 mai au parc des Plaines-du-Loup pour les chantiers participatifs;
- le week-end des 15-17 juin au parc des Plaines-du-Loup pour son inauguration.

Plus d'informations à venir sur: www.lausanne.ch/metamorphose



En haut: projet étape 1 du parc. © Paysagegestion. En bas: ateliers participatifs « Tous au parc ». © Marino Trotta, Ville de Lausanne

2017

Lancement des concours d'architecture pour les cinq pièces urbaines du PPA 1

2018

Début des travaux de la zone du PPA 1

2021

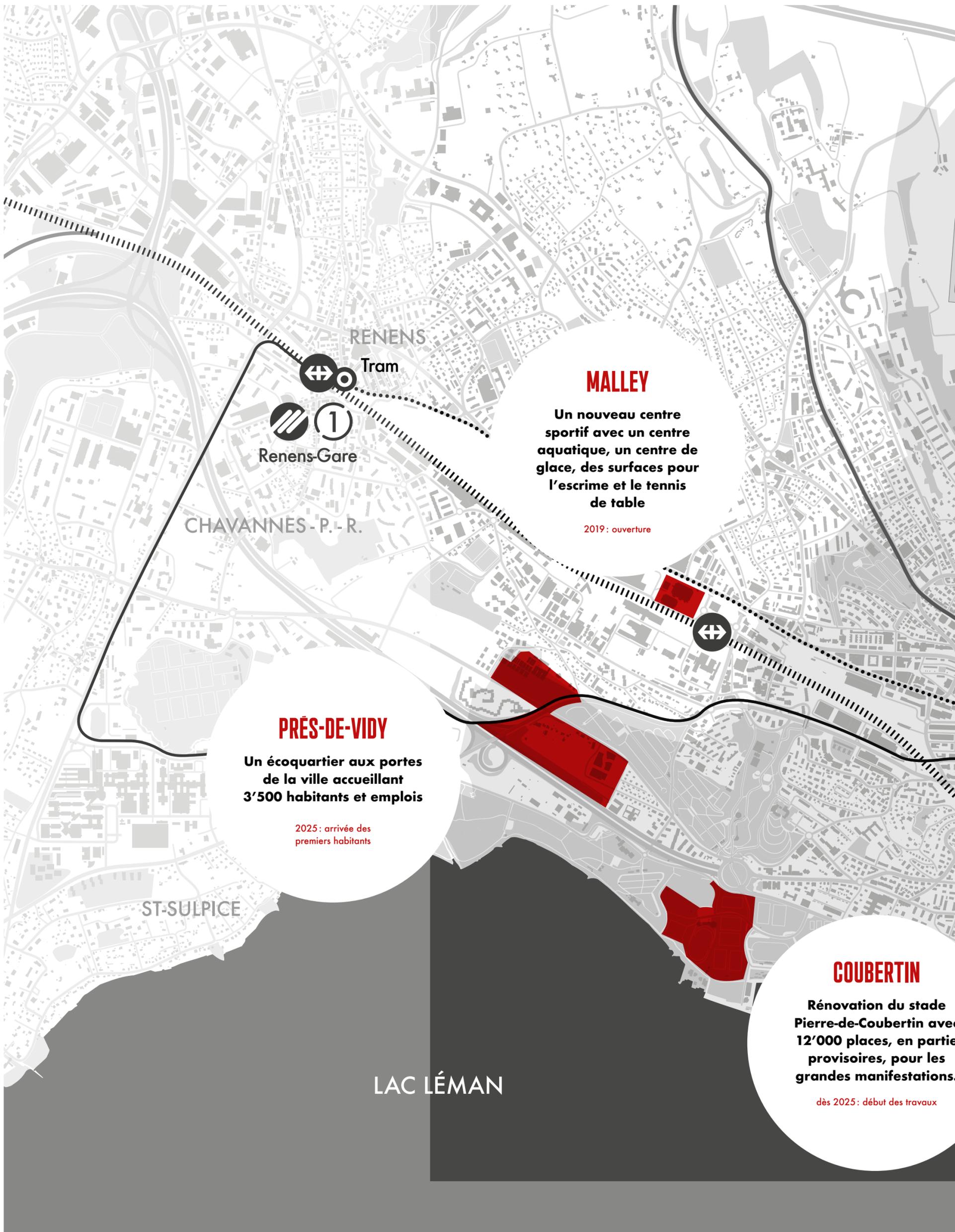
Arrivée des premiers habitants dans le périmètre du PPA 1

DÈS 2022

Début des travaux de la zone du PPA 2

HORIZON 2025

Début des travaux des zones du PPA 3 et du PPA 4



MALLEY

Un nouveau centre sportif avec un centre aquatique, un centre de glace, des surfaces pour l'escrime et le tennis de table

2019: ouverture

PRÈS-DE-VIDY

Un écoquartier aux portes de la ville accueillant 3'500 habitants et emplois

2025: arrivée des premiers habitants

COUBERTIN

Rénovation du stade Pierre-de-Coubertin avec 12'000 places, en partie provisoires, pour les grandes manifestations.

dès 2025: début des travaux

TUILIÈRE

Un centre de football et d'entraînement d'athlétisme, un stade de football de 12'000 places, un centre d'affaires et une interface de transports en commun

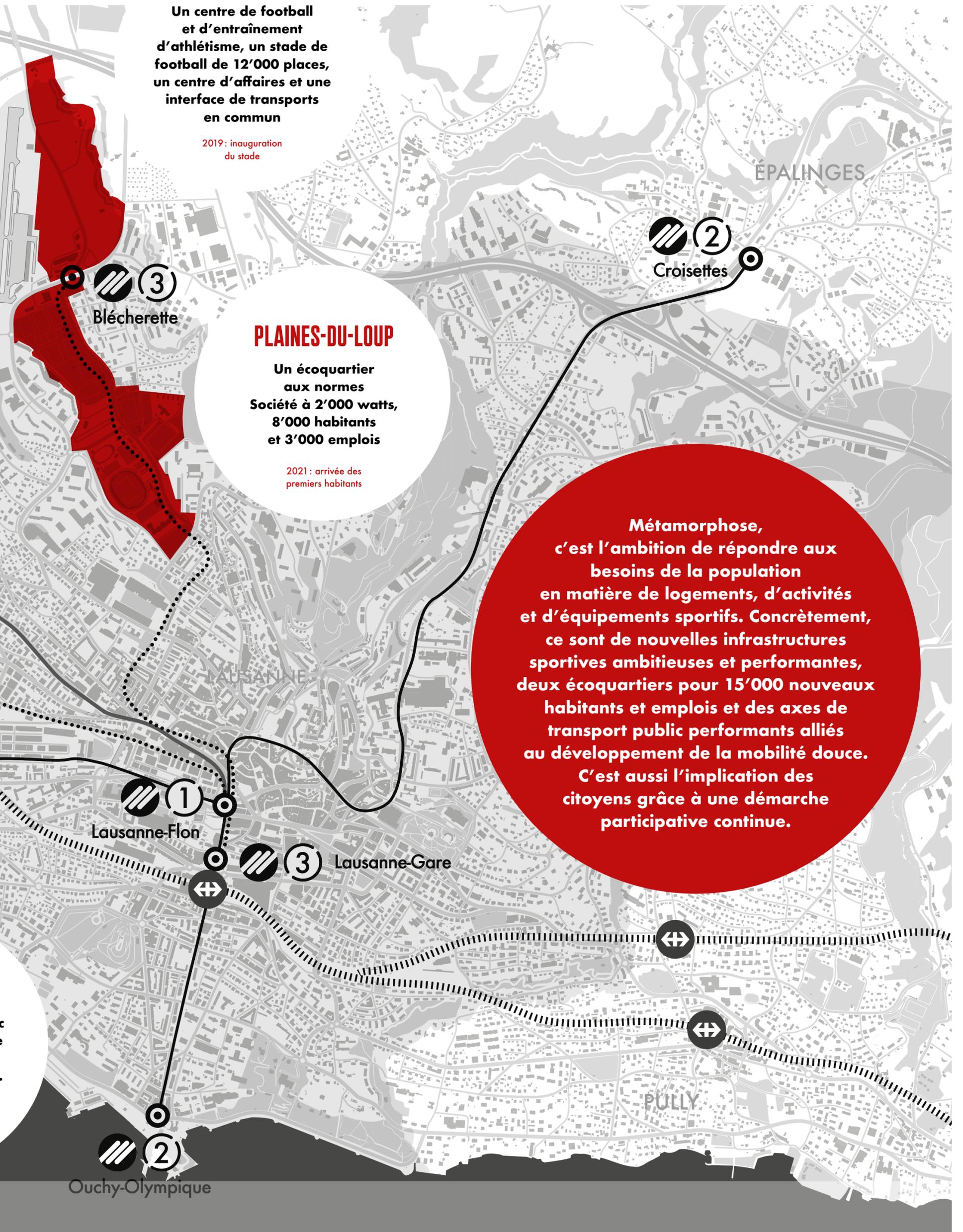
2019 : inauguration du stade

PLAINES-DU-LOUP

Un écoquartier aux normes Société à 2'000 watts, 8'000 habitants et 3'000 emplois

2021 : arrivée des premiers habitants

Métamorphose, c'est l'ambition de répondre aux besoins de la population en matière de logements, d'activités et d'équipements sportifs. Concrètement, ce sont de nouvelles infrastructures sportives ambitieuses et performantes, deux écoquartiers pour 15'000 nouveaux habitants et emplois et des axes de transport public performants alliés au développement de la mobilité douce. C'est aussi l'implication des citoyens grâce à une démarche participative continue.



IMAGINER LES PRÈS-DE-VIDY

URBANISME

Lancés au printemps 2017, les mandats d'étude parallèles d'idées – type de concours – ont permis de confronter les projets de quatre bureaux d'urbanisme à des experts du développement urbain et aux attentes de la population, via un processus participatif innovant.

Mettre en concurrence les projets de plusieurs bureaux d'urbanisme, confronter les solutions qui y sont présentées et en retenir

le meilleur, voilà l'ambition des «MEP» (mandats d'étude parallèles). Dans le cadre du futur écoquartier des Prés-de-Vidy, la démarche a ainsi permis d'échanger autour de quatre projets stimulants.

Un quartier planifié ensemble

Choisies à la suite d'une étape de sélection, quatre équipes de spécialistes du développement urbain étaient invitées à présenter leur projet à un collège d'experts. En parallèle, une démarche participative, qui a pris la forme d'ateliers et d'expositions publiques, a permis d'inclure les besoins et attentes des différents acteurs liés au site

(population riveraine, associations de quartier, Hautes Écoles, éventuels investisseurs, professionnels,...). Cette procédure, qui s'est déroulée en deux phases, a permis d'encourager le débat et de fédérer autour d'une vision directrice finale.

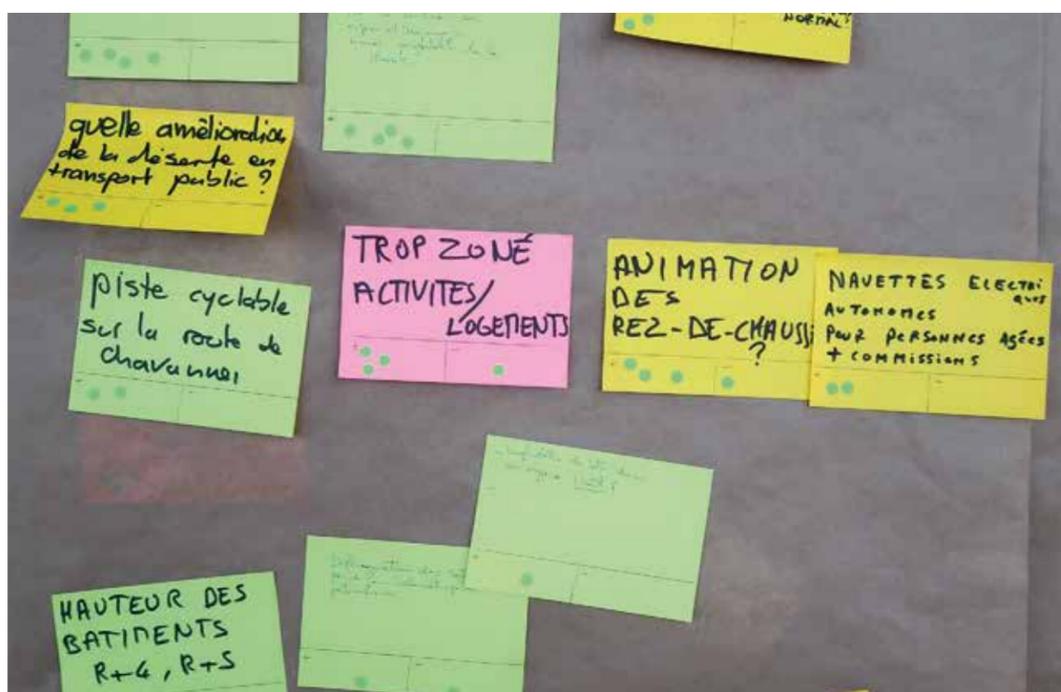
Objectif: schéma directeur

Les ateliers participatifs ont fait l'objet de synthèses et de recommandations alimentant le processus, qui devrait aboutir en 2018 à un schéma directeur. Ce document, qui décrit les grandes lignes de développement et de réalisation du quartier, sera ensuite traduit en plusieurs

procédures d'affectation du sol. Ces étapes de planification franchies, la Ville organisera un appel d'offres à investisseurs, préalable nécessaire au lancement des projets de construction, avant l'organisation du concours d'architecture, prévus courant 2020.

À vos agendas!

Rendez-vous ce printemps aux Prés-de-Vidy pour la restitution de la démarche des MEP et la présentation du schéma directeur. www.lausanne.ch/pres-de-vidy



Ateliers participatifs sur le site des Prés-de-Vidy. © Ville de Lausanne

HABITER LES PRÈS ZOOM SUR LE PROJET

C'est sur 14,5 hectares, idéalement situés à la porte d'entrée de Lausanne dans un lieu de transition entre les Hautes Écoles et les quartiers résidentiels, qu'un nouvel écoquartier verra le jour. Quelque 2'500 habitants et 1'000 emplois sont attendus aux Prés-de-Vidy, dès 2025.

L'emplacement du futur écoquartier présente de nombreux attraits – situation idéale à deux pas des Hautes Écoles et proximité immédiate du lac, secteur en développement, arrêt de métro proche et lignes de bus, etc. –, mais il connaît aussi quelques inconvénients, qui sont pris en compte dans l'élaboration des projets. Proche de l'autoroute, le site est sujet à une certaine pollution sonore et atmosphérique. Enfin, les fouilles archéologiques menées dans le secteur de Vidy, important siège du site romain de Lousanna, ont un impact sur le projet.

Établissement horticole au cœur du quartier

Si le schéma directeur du futur quartier n'a pas encore été arrêté, certains aspects ont été validés par la Municipalité. L'un des éléments d'ores et déjà retenu par le processus des MEP est ainsi le maintien de l'Établissement horticole à son emplacement actuel. Voué à devenir le symbole de l'écoquartier, cet espace ouvert au public, géré par le Service des parcs et domaines de la Ville, est un patrimoine végétal précieux et attrayant. Autre point retenu: avec la volonté de conserver une taille humaine pour le quartier, il a aussi été décidé de limiter la densité des Prés-de-Vidy à 3'500 habitants-emplois.

Principaux résultats des ateliers par thématique

Mobilité

La circulation à l'intérieur du quartier devrait être limitée et le stationnement des véhicules centralisé. Un réseau de mobilité douce devrait permettre de relier les différents quartiers et pôles d'attractivité.

Identité

La réalisation d'un quartier de proximité et de faible hauteur a séduit.

Espaces verts

Le patrimoine de l'Établissement horticole et de ses infrastructures pourrait être valorisé comme «poumon» du quartier. Une mise en réseau, notamment avec le parc Bourget et le lac, est souhaitée pour pallier l'absence d'un espace vert majeur.

Activités

Commerces et services de proximité font actuellement défaut dans ce secteur; les ateliers ont ainsi relevé l'importance de prévoir une mixité et une répartition de ces établissements dans le quartier.

Le projet en 5 dates

2017

Lancement des réflexions avec les experts en urbanisme et la société civile

2018-2019

Lancement des PPA, fouilles archéologiques, consolidation du programme de réalisation et recherche des investisseurs

2021

Concours d'architecture

2023

Pose de la première pierre

2025

Arrivée des premiers habitants

-8000 ans

c'est l'âge des plus anciens vestiges découverts sur le site de Vidy

4

équipes pluridisciplinaires, sélectionnées sur dossiers, ont planché sur le projet de quartier

14,5 ha

c'est la surface du site des Prés-de-Vidy

379 m

c'est l'altitude maximale du site

QUATRE PROJETS À LA LOUPE EN IMAGES

Aperçu des points forts des quatre projets présentés dans le cadre des MEP, objets des discussions avec la population lors des deux phases de la démarche participative et destinés à fournir une base pour le schéma directeur des Prés-de-Vidy.



1 La ville lente
Équipe AWP

AWP, TOPOTEK 1, Studio Dièse,
Franck Boutté Consultants, SETEC

L'équipe AWP propose un aménagement autour du concept de « ville lente ». Ce projet se base sur une trame régulière des constructions, dont la hauteur est limitée à deux étages, évitant ainsi l'installation d'ascenseurs. Le toit des bâtiments est exploité pour accueillir des activités et des zones de verdure. Les espaces publics de petite taille, ou « pocket places », y sont dispersés dans l'ensemble du périmètre, tant au sol que sur les toits des bâtiments.

2 Quartier de bulles
Équipe Pont12

Pont12, Westpol, Perenzia

Pour l'équipe de Pont12, l'écoquartier se développe sur une structure en bulles. Des îlots, présentant des bâtiments relativement hauts, possèdent en leur cœur des espaces publics, semi-publics ou privatifs qui offrent de nombreuses possibilités d'aménagement. Dans ce projet, l'Établissement horticole est déplacé le long de l'autoroute, les serres jouant ainsi un rôle de protection contre les nuisances sonores et d'effet tampon pour les différents désagréments liés à l'autoroute et à la station d'épuration.

3 Voie bleue
Équipe Studio BLB

Studio Brühlmann Loetscher Buson,
Oxalis, mrs partner, Durable

L'équipe STUDIO articule son projet autour de l'aménagement d'une « voie bleue », une grande passerelle qui relie Malley au lac Léman, en passant par les différents secteurs du périmètre. Cette infrastructure permet de désenclaver le site. Le projet propose aussi le déplacement des serres de l'Établissement horticole le long de l'autoroute, sur un silo à voitures, au profit d'un grand parc au nord de l'Établissement horticole avec l'ensemble des équipements publics.

4 2 concepts pour 1 quartier
Équipe TRIBU

TRIBU Architecture, Paysagegestion,
Christe & Gygax, PPLUS

La proposition de l'équipe TRIBU décline deux concepts pour les deux zones du périmètre. D'une part, l'Établissement horticole est déplacé le long de l'autoroute et forme un rempart contre les nuisances. À l'arrière, des îlots s'articulent autour d'un large parc qui permet de relier la Bourdonnette et les Sablons. D'autre part, sur le site actuel de l'Établissement horticole, des îlots ouverts et bordés d'un parc sont aménagés. Une passerelle, installée sur l'avenue du Chablais, relie ces deux zones.

DIDIER PERRET TROIS QUESTIONS



Responsable des
cimetières lausannoises
et de l'Établissement
horticole aux Prés-de-Vidy

L'Établissement horticole est intégré au projet d'écoquartier des Prés-de-Vidy. Un atout pour le service ?

C'est une excellente nouvelle, cela signifie que l'Établissement horticole reste en place et que son extraordinaire patrimoine sera valorisé ! Bien sûr, la modification des surfaces aura un impact sur nos méthodes de culture, mais ce sont des défis stimulants pour tout le personnel.

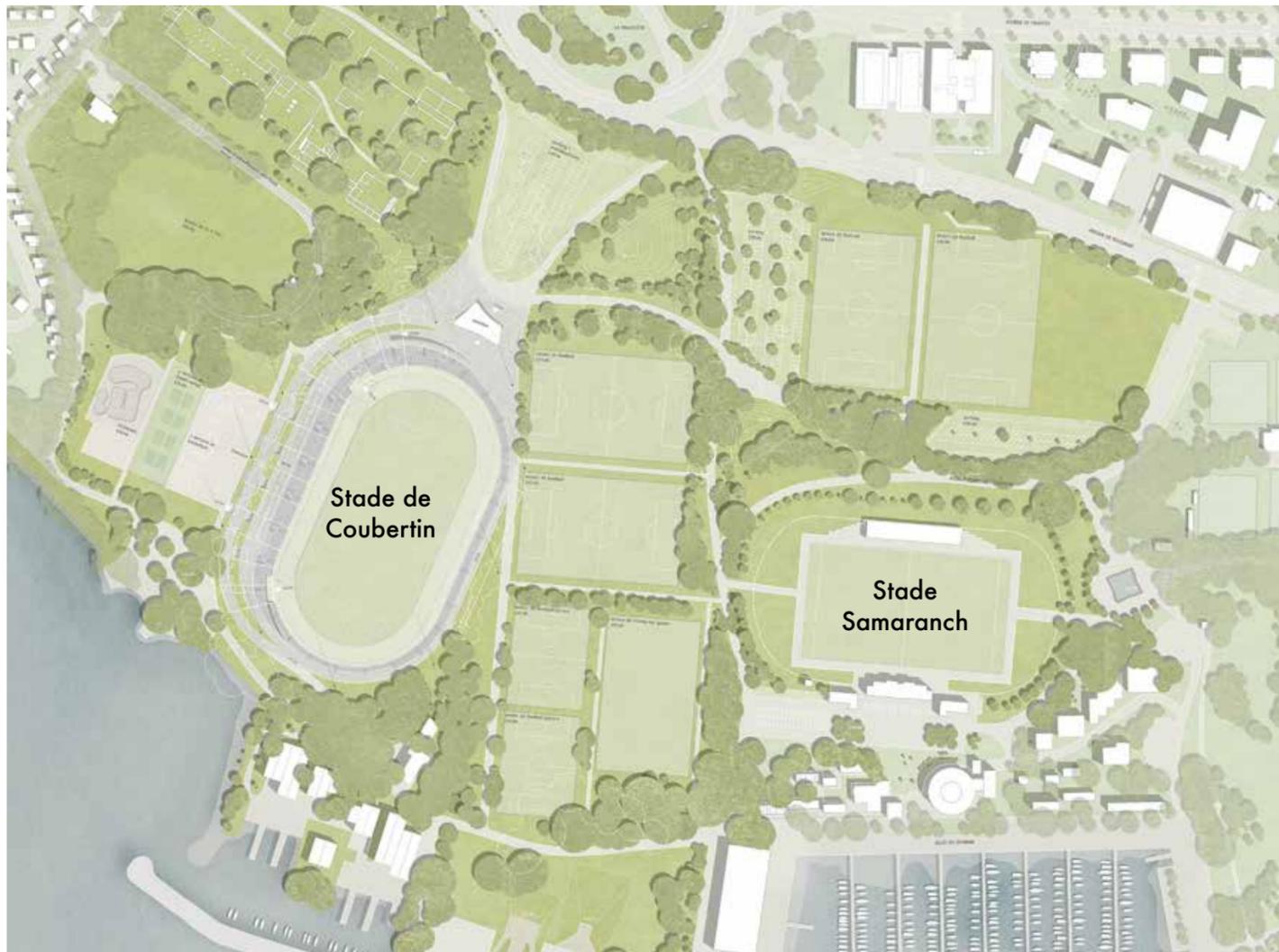
Quels liens imaginez-vous entre le futur écoquartier et l'Établissement horticole ?

Être situé au cœur de l'écoquartier, c'est l'opportunité de prendre pleinement part à la vie de quartier, de développer des activités avec les habitants, de les familiariser à la culture et, qui sait, de déclencher chez les plus jeunes l'envie d'apprendre nos métiers.

Qu'attendez-vous de cette grande métamorphose autour de l'Établissement horticole ?

Un quartier ouvert, qui rapproche les Lausannoises et Lausannois de la nature. Mon rêve : que les citoyens prennent pleinement conscience de la problématique nature en ville.

UN STADE RÉNOVÉ SUR LES RIVES DE VIDY



Le stade Pierre-de-Coubertin se situe sur le site exceptionnel de Vidy, à deux pas du lac. © Translocal Architecture GmbH, POLA Landschaftsarchitekten, Gex & Dorthe ingénieurs sàrl

ATHLÉTISME

Désigné en décembre 2016, le projet lauréat du concours d'architecture, d'ingénierie et de paysage pour la rénovation du stade de Coubertin, «Orbite», du bureau bernois Translocal Architecture, prévoit une réalisation en plusieurs étapes. Une organisation des travaux qui permet de répartir l'impact financier du projet et de l'intégrer au mieux dans le site naturel de Vidy. Pour l'heure, le plan partiel d'affectation (PPA) est en cours d'élaboration. Le chantier, lui, est prévu dès 2025.

S'il faudra un peu de patience avant de voir le nouveau stade de Coubertin accueillir les grandes compétitions sur les rives de Vidy, les démarches et études qui entourent le projet vont bon train. La situation du stade, à proximité immédiate du bord du lac, en fait un projet sensible, qui nécessite de soigner particulièrement son impact sur l'environnement.

Préserver le site

Conscient des importants enjeux environnementaux sur ce territoire exceptionnel, «Orbite» cherche à préserver le site et à diminuer la pression exercée sur les rives

par une série de mesures. Ainsi, l'assiette du stade sera éloignée du lac d'une vingtaine de mètres par rapport à l'existant et la végétation se verra renforcée. Il est aussi prévu de maintenir les rives dans leur état naturel et de ne procéder qu'à quelques points de connexion entre le stade et le lac. En outre, les matières recyclées et durables sont privilégiées pour la réalisation du stade.

Une réalisation en plusieurs phases

Pour répondre aux contraintes environnementales et administratives, dans un premier temps, seules les adaptations nécessaires au déplacement du stade, de l'esplanade d'accueil au nord et de la piste d'échauffement seront réalisées. Dans un second temps, les abords du stade seront aménagés ainsi que le réseau de chemins reliant la Vallée de la Jeunesse au lac. Au nord du site, la place qui accueillera les manifestations et fera office de parking le reste du temps, sera également réalisée au cours de cette phase. À terme, l'idée est de minimiser la présence de la voiture sur le site; c'est pour cela qu'une troisième phase prévoit la suppression des places de stationnement le long de l'avenue Pierre-de-Coubertin et la création d'un nouveau parking au nord-est.

« EN ARCHITECTURE, COMME DANS D'AUTRES DISCIPLINES, POUR OBTENIR UN RÉSULTAT CONVAINCANT, IL FAUT QUE L'ÉCHANGE APPORTE UNE PLUS-VALUE, DES MOMENTS INATTENDUS, A L'IMAGE D'UN ORCHESTRE OÙ CHAQUE MUSICIEN APPORTE SON TALENT POUR CRÉER UNE MUSIQUE. »

TRANSLOCAL ARCHITECTURE (BERNE), POLA LANDSCHAFTSARCHITEKTEN (BERLIN) ET GEX & DORTHE INGÉNIEURS (BULLE), ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE LAURÉE DU CONCOURS D'ARCHITECTURE.

Prochaines étapes

Le financement des études menant à la demande de permis de construire a été octroyé par le Conseil communal en 2014. La prochaine étape est désormais consacrée à la procédure d'affectation du sol via le plan partiel d'affectation qui sera mis à l'enquête publique fin 2018. Elle permettra d'approfondir le projet lauréat selon les recommandations du jury et d'obtenir un projet qui convienne bien à la Municipalité en vue de l'obtention du permis de construire. En

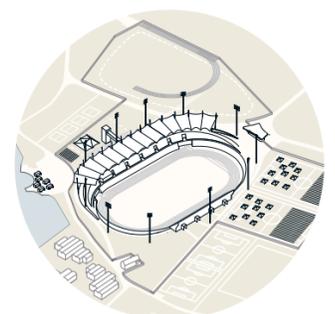
parallèle, un schéma directeur des rives du lac est en cours; cette mesure a été lancée suite à divers échanges et ateliers de travail avec les milieux environnementaux et paysagers; elle définit les lignes directrices pour le bon développement de cette partie de la ville – accès au lac, zones naturalisées, espaces portuaires, etc. Le stade de Coubertin, qui constitue une zone de sport à haute densité humaine, est pleinement intégré à ces discussions.

POLYVALENT ET MODULABLE ZOOM SUR LE PROJET

Le stade Pierre-de-Coubertin rénové se veut résolument polyvalent. Le projet lauréat prévoit ainsi le déploiement de tribunes provisoires et d'une structure amovible pour abriter les spectateurs du soleil et des intempéries lors des grandes compétitions sportives.

L'élément marquant du projet de rénovation du stade passe en effet par sa capacité d'adaptation en fonction de l'utilisation. Dans son aspect quotidien, le stade est ouvert, les aires sportives environnantes ainsi que les espaces d'entraînement, vestiaires et locaux sanitaires sont libres d'usage pour le grand public. Le pavillon d'entrée, situé sur le parvis nord, constitue un espace de rencontre agréable comprenant notamment une buvette. Les différents locaux sont aménagés dans le talus ouest, sur deux niveaux, sous les gradins fixes du stade.

Lors des manifestations, notamment pour le meeting Athletissima, des tribunes provisoires complètent la structure fixe, permettant d'obtenir jusqu'à 12'000 places assises. Une structure, constituée d'une ossature métallique et de bâches tendues, pourra en outre être montée et démontée rapidement lors des manifestations pour protéger de la pluie et du soleil 8'000 de ces places.



Le stade durant la manifestation Athletissima.



En haut: le stade lors des grandes manifestations. En bas: le stade dans son aspect quotidien: ouvert et libre d'accès pour le grand public. © Translocal Architecture GmbH, POLA Landschaftsarchitekten, Gex & Dorthe ingénieurs sàrl

MARIER LA GLACE ET L'EAU

SPORTS D'EAU

Depuis l'été 2017, la silhouette du Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM) ne se dresse plus dans le ciel prilléran. Patineurs et supporters du LHC sont allés trouver refuge dans la patinoire provisoire de l'avenue du Chablais. En effet, un tout nouveau complexe sportif verra bientôt le jour sur la plaine de Malley! Porté par Lausanne, Renens et Prilly, il réunira patinoires, piscines ainsi que des espaces pour le tennis de table et pour l'escrime.

C'est le bureau lausannois Pont12 qui a remporté le concours d'architecture du futur complexe sportif de Malley, en juin 2015. Implanté au sud et à l'ouest de l'ancienne patinoire, le nouveau centre se distingue par une articulation originale et judicieuse des différents espaces qui le composent (piscines, patinoires, espaces pour l'escrime et pour le tennis de table, parking de 200 places et un espace séminaires et conférences). «C'est un projet séduisant avec ses différents niveaux et une imbrication harmonieuse des structures», souligne Jean-Jacques Schilt, président du conseil d'administration du CIGM.

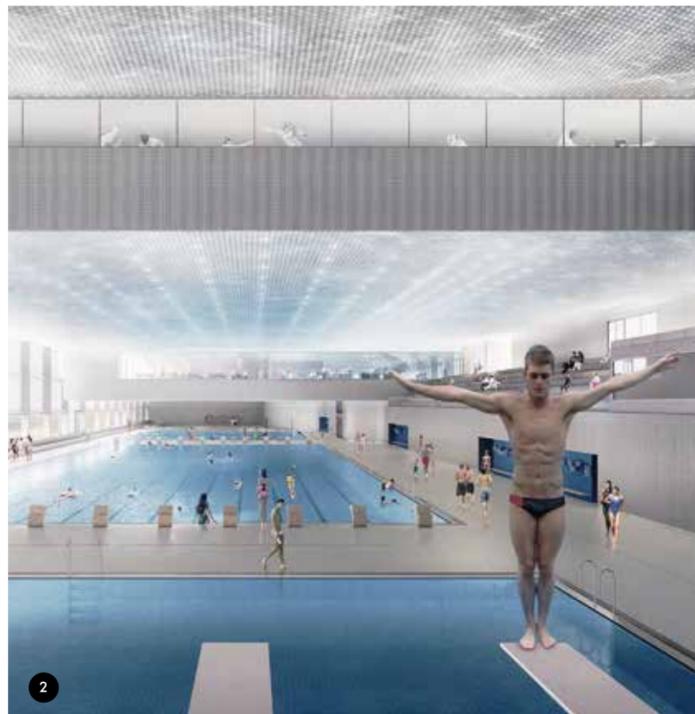
Du verre pour mimer l'eau

En forme de L, le complexe réussit la prouesse de réunir des patinoires – dont une arène pouvant accueillir 10'000 spectateurs – et un centre aquatique doté d'une piscine olympique dans un espace restreint, cela grâce à différents niveaux connectés entre eux. Les formes arrondies de l'édifice et l'utilisation importante du verre dans sa construction sont des clins d'œil à l'élément eau. Car, que ce soit sous forme liquide ou solide, l'eau est résolument au cœur des activités de ce futur «temple du sport». D'où le nom du projet d'architecture, «H₂O».

À toute vitesse!

Ce projet enthousiasmant est amené à se concrétiser rapidement puisqu'il devra être prêt à accueillir, en 2020, les Jeux olympiques de la Jeunesse et les Championnats du monde de hockey.

Le chantier a ainsi débuté au début 2017, avec la démolition des bâtiments de l'ancienne patinoire. Devisée à 227 millions, la réalisation du futur complexe est le fruit d'une collaboration intercommunale réussie et efficace.



© Pont12 architectes. Images: Atelier Bruneck

COUP D'ŒIL SUR LE PROGRAMME EN IMAGES

1

Côté glace | trois patinoires : la patinoire principale «Arena» de 30 x 60 m, comprenant un stade de 10'000 places transformables en salle de spectacle pour accueillir matchs de hockey, concerts ou événements d'envergure; une patinoire d'entraînement couverte de 30 x 60 m; une patinoire extérieure de 56 x 36 m.

2

Côté eau | quatre bassins: une piscine olympique de 50 x 25 m, une fosse à plongeon d'une profondeur de 5 m avec un plongeur de 10 m, un bassin de loisirs de 25 x 30 m pourvu d'un espace de détente; une patageoire de 50 m² avec jeux d'eau; des gradins pouvant accueillir jusqu'à 1'500 spectateurs.

3

Mais aussi... un centre d'escrime de 14 pistes; un club de tennis de table avec 9 tables; un restaurant avec 250 places intérieures et 150 places en terrasse; 16 buvettes (10 stands de boissons et 6 de nourriture); 20 loges VIP; 4 salles de conférence modulables en 2 grandes salles; bureaux et espaces administratifs.

1

patinoire provisoire montée en quelques mois accueille les joueurs du LHC

10'000

places dans les gradins de la patinoire principale

270'000 kWh

produits annuellement par les panneaux photovoltaïques qui recouvrent le toit du bâtiment

611'000 m²

de surface de plancher

RENDEZ-VOUS EN 2020!

AGENDA

Avant même sa finalisation, le nouveau centre sportif de Malley est déjà appelé à accueillir deux compétitions d'envergure.

En 2015, Lausanne se voyait attribuer l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse, une compétition de grande envergure destinée aux sportifs de 15 à 18 ans. La capitale olympique se prépare en effet à accueillir, du 10 au 22 janvier 2020, près de 2'000 jeunes athlètes en provenance de plus de 70 pays. Les compétitions de sports de glace prendront ainsi naturellement leurs quartiers dans le tout nouvel espace de Malley. Autre rendez-vous de grande ampleur, les Championnats du monde de hockey sur glace seront organisés par la Suisse, du 1^{er} au 17 mai de cette même année, avec Lausanne et Zurich comme pôles d'accueil. Un agenda donc bien rempli pour le nouveau centre sportif, qui confirme toute son importance pour la région.

